



DISTRICT GRAND VAUCLUSE DE FOOTBALL

CLOS DES BASTIDES - CHEMIN BEL AIR
CS 70121 - 84144 MONTFAVET Cedex
Tél. : 04 90 80 63 00 – Fax : 04 90 80 63 03
E-mail : secretariat@grandvaucluse.fff.fr
Site : <http://grandvaucluse.fff.fr>

BULLETIN OFFICIEL INTEGRAL

Hebdomadaire du District GRAND VAUCLUSE de FOOTBALL

PLANNING DES FORMATIONS DE CADRES 2022/23

Les CFF1 contiennent les modules U9 (16 heures) et U11 (16 heures) :

TYPE de FORMATION	DATES	LIEU	COÛT	CONDITIONS D'INSCRIPTION
CFF 1	31 Octobre, 1 ^{er} , 3, 4 novembre 2022	A définir	160€ (-50€ de bons de formation) Repas du midi + clé USB	Sous licence U15 OU 14 ANS REVOLUS
CFF 1	20, 21, 23, 24 février 2023	Monteux	160€ (-50€ de bons de formation) Repas du midi + clé USB	Sous licence U15 OU 14 ANS REVOLUS
MODULE U9	24, 25 avril 2023	DISTRICT GRAND VAUCLUSE	80€ (-25€ de bon de formation) Repas du midi + clé USB	Sous licence U15 OU 14 ANS REVOLUS
MODULE U11	27, 28 avril 2023	DISTRICT GRAND VAUCLUSE	80€ (-25€ de bon de formation) Repas du midi + clé USB	Sous licence U15 OU 14 ANS REVOLUS

Les CFF2 contiennent les modules U13 (16 heures) et U15 (16 heures) :

TYPE de FORMATION	DATES	LIEU	COÛT	CONDITIONS D'INSCRIPTION
CFF 2	10, 11, 13, 14 octobre 2022	DISTRICT GRAND VAUCLUSE	160€ Repas du midi + clé USB	Sous licence U17 OU 16 ANS REVOLUS
CFF 2	5, 6, 8, 9, décembre 2022	A définir	160€ Repas du midi + clé USB	Sous licence U17 OU 16 ANS REVOLUS
CFF2	6, 7, 9, 10 février 2023	A définir	80€ Repas du midi + clé USB	Sous licence U17 OU 16 ANS REVOLUS

Les CFF 3 contiennent les modules U17/19 (16 heures) et SENIORS (16 heures) :

TYPE de FORMATION	DATES	LIEU	COÛT	CONDITIONS D'INSCRIPTION
CFF 3	5, 6, 8, 9 septembre 2022	DISTRICT GRAND VAUCLUSE	160€ Repas du midi + clé USB	Sous licence U17 OU 16 ANS REVOLUS
CFF 3	16, 17, 19, 20 Janvier 2023	A définir	160€ Repas du midi + clé USB	Sous licence U17 OU 16 ANS REVOLUS
CFF 3	6, 7, 9, 10 mars 2023	A définir	160€ Repas du midi + clé USB	Sous licence U17 OU 16 ANS REVOLUS

CERTIFICATIONS	DATES	LIEU	COÛT	CONDITIONS D'INSCRIPTION
TOUS CFF	18 novembre 2022	DISTRICT GRAND VAUCLUSE	50€ Repas du midi	Sous licence U17 OU 16 ANS REVOLUS
TOUS CFF	3 mars 2023	DISTRICT GRAND VAUCLUSE	50€ Repas du midi	Sous licence U17 OU 16 ANS REVOLUS
TOUS CFF	26 mai 2023	DISTRICT GRAND VAUCLUSE	50€ Repas du midi	Sous licence U17 OU 16 ANS REVOLUS

PROCES VERBAUX DES COMMISSIONS



BULLETIN OFFICIEL

NUMERO 4

DU 26 Août 2022



INFORMATIONS DIVERSES

INFORMATIONS IMPORTANTES A TOUS LES CLUBS AU TITRE DU STATUT DE L'ARBITRAGE

Les clubs doivent nous faire retour de la catégorie dans laquelle ils feront jouer leur muté supplémentaire, AVANT le début des compétitions.

Toutes demandes postérieures au début des compétitions seront considérées par la Ligue Méditerranée, comme nulles.

CLUBS BENEFICIANT D'UN MUTE SUPPLEMENTAIRE POUR LA SAISON 2022/2023

LISTE DES CLUBS BENEFICIANT DES DISPOSITIONS PREVUES AU CHAPITRE 2 – LE CLUB - ARTICLE 45 (Règlements Généraux de la FFF).

Ces clubs pourront aligner UN joueur muté supplémentaire durant la saison 2021/2022 dans l'équipe de Ligue ou de District de son choix défini pour toute la saison avant le début des compétitions.

Cette mesure supplémentaire est utilisable pour toutes les compétitions officielles y compris nationales.

- LES ANGLÉS EMAF - D3
- AC VEDENE LE PONTET – D1
- AUTRE PROVENCE US
- ISLE BC – D2
- SORGUES ESP
- CALAVON FC- D3
- CHATEAURENARD FA – D1
- ST ETIENNE DU GRES – D4
- GRAVESON ENT - D3

LISTE DES CLUBS BÉNÉFICIANT DE DEUX MUTÉS SUPPLÉMENTAIRES

- ST DIDIER PERNES
- AVIGNON AC
- CAVAILLON ARC – D2
- VAL DURANCE FA – D2

DISCIPLINE ET REGLEMENTS

COMMISSION GENERALE D'APPEL

Les décisions prises par la Commission Générale d'Appel en 2^{ème} instance peuvent être frappées d'appel en 3^{ème} et dernière instance auprès de la COMMISSION GÉNÉRALE D'APPEL DE LA LIGUE MÉDITERRANÉE, dans le délai de sept jours à compter du lendemain de la parution sur le Bulletin Officiel.

Toutefois, en ce qui concerne les Coupes du District Rhône-Durance, la Commission Générale d'Appel juge en second et dernier ressort. L'appel est adressé à la commission d'appel par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique obligatoirement avec en-tête du club, ou par e-mail émanant de l'adresse officielle délivrée par la Ligue de la Méditerranée. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.

Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant de 47,00€ et qui est débité du compte du club appelant.

La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.

CONVOCATION

AFFAIRE : Appel de ETOILE D'AUBUNE d'une décision de la Commission des Séniors en date du 04/07/2022

La Commission,

Pris connaissance des appels pour les dire recevables en la forme,

Décide de convoquer devant la **Commission Générale d'Appel** qui se tiendra le :

JEUDI 25 AOUT 2022 À 19H00

Au siège du District Grand Vaucluse de Football – Clos des bastides – Chemin Bel Air – 84140 MONTFAVET, aux fins d'être entendus sur la rencontre précitée.

ETOILE D'AUBUNE :

Le président ou son représentant

AFFAIRE : Appel de US TOURAINE d'une décision de la Commission des Jeunes en date du 05/07/2022

La Commission,

Pris connaissance des appels pour les dire recevables en la forme,

Décide de convoquer devant la **Commission Générale d'Appel** qui se tiendra le :

JEUDI 25 AOUT 2022 À 19H30

Au siège du District Grand Vaucluse de Football – Clos des bastides – Chemin Bel Air – 84140 MONTFAVET, aux fins d'être entendus sur la rencontre précitée.

US TOURAINE :

Le président ou son représentant

ACTIVITÉS SPORTIVES

COMMISSION DES COMPETITIONS SENIORS

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.
Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du Lundi 22 Août 2022

Présents : M. GILLES (Président), M. BARRERA, Mme GUEGAN,

Excusé : Mme MACARIO

SECTEUR CHAMPIONNAT

D4 :

En réponse au club des ANGLES EMAF :

Votre équipe 3 peut jouer le Samedi à 18H seulement avec l'accord du ou des clubs adverses concernés.

Engagements tardifs :

Le club des **CHEMINOTS D'AVIGNON** engage une équipe (D4 Poule E)

Le club de **VILLELAURE SOC** engage une équipe (D4 Poule D)

NOTA : Les 3 Poules Sud sont complètes (sauf défection) il reste 1 place en Poule NORD

Le club de l'**US LAPALUD** engage 2 équipes, US LAPALUD 1 en Poule A et US LAPALUD 2 en Poule B.

SECTEUR COUPE

Le tirage du 1^{er} Tour de la Coupe GRAND VAUCLUSE du 11/09 se fera le Lundi 29/08 dans l'après-midi si tous les résultats du 2^{ème} Tour de la coupe de France sont connus.

COMMISSION DES TERRAINS

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.
Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du Jeudi 25 Août 2022

Présents : M. Alain BERTHELOT (Président), MM. José LOPEZ, Etienne RIPPERT, Bernard CAZEAUX, Jean-Paul LASSAGNE, Jean-Luc BOUVERAT, Benjamin STORCK

Excusé (s) : MM. Jean LECELLIER, Michel CORBIERE,

Clubs à CDTIS

Nyons : Pris connaissance de l'arrêté préfectoral pour non-arrosage du stade. Prévoir terrain de repli.

Président
Alain Berthelot

Secrétaire de séance
Etienne RIPPERT

ARBITRAGE

COMMISSION DES ARBITRES

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.
Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du Mardi 23 Août 2022

Déléguée du Comité de Direction : M. Allio BERNARD (Absent excusé)

Présents : M. SMITH John Président, Mme MANCINI Angélique, MM. MICHEL Claude, GUELHES Bernard

Excusés : Mme CHAZAL Stéphanie MM. MARTINEZ Vincent, AJJANI Hicham, AJJANI Rachid, DONADIO Julien, VAN MEEL Alan.

Assiste : Mme ROSIC Valérie

INFORMATIONS AUX ARBITRES

Permanence téléphonique pour la Commission des Arbitres le mardi de 18H00 à 19H00.

La commission vous rappelle qu'à partir du vendredi la seule personne que vous devez contacter est celle des contretemps.

La commission a donné comme consigne aux responsables des désignations de ne pas répondre directement aux arbitres. Merci

CORRESPONDANCES

CLUBS

FC CHEVAL-BLANC bien reçu votre mail

ARBITRES

- **M. VAROQUEAUX Gabriel** bien reçu votre attestation
- **M. CHATI Samir** bien reçu votre confirmation de présence au stage
- **M. YAMLOUNI Noaman** bien reçu votre confirmation de présence au stage
- **M. LAURENT Adrien** bien reçu votre confirmation de présence au stage
- **M. ANTOINE Marc** bien reçu votre confirmation de présence au stage
- **M. SCHOUMANN LEURIDAN Gérald** bien reçu votre confirmation de présence au stage
- **M. BARUQUE Yoann** bien reçu votre confirmation de présence au stage
- **M. DE CAVEL Maxime** veuillez-vous rapprocher du Comité Directeur directement
- **M. COLOMBO Stephan** note de frais transmise
- **M. MARQUIER Gérard** bien reçu votre mail nous informant de votre absence au stage, en attente d'un justificatif
- **M. DGHOUGHY Hicham** bien reçu votre mail nous informant de votre absence au stage, en attente d'un justificatif
- **M. DUBOC Pierre** bien reçu votre mail
- **M. BOURAKBA Jaouad** bien reçu votre confirmation de présence au stage
- **M. EZKIYOUH Mohamed** bien reçu votre mail nous informant de votre absence au stage, en attente d'un justificatif
- **M. JAMALI Youssef** faire votre indisponibilité sur my FFF, en attente d'un justificatif
- **M. COLOMBO Stephan** bien reçu votre mail
- **M. LABIDI Rachel** bien reçu votre confirmation de présence au stage
- **M. PALISSE Julien** bien reçu votre confirmation de présence au stage
- **M. KARA ALI Abess** faire votre indisponibilité sur my FFF, en attente d'un justificatif
- **M. COLOMBO Stephan** faire votre indisponibilité sur my FFF, en attente d'un justificatif
- **M. DJELASSI Sofian** bien reçu votre certificat, indisponibilité à faire sur my FFF
- **M. HANTLAOUI Mohamed** bien reçu votre mail nous informant de votre absence au stage, en attente d'un justificatif
- **M. SAHNOUNE Sammy** indisponibilité à faire sur my FFF
- **M. CHFIRA Norddine** indisponibilité à faire sur my FFF, en attente d'un justificatif
- **M. CHANCHOU Nicolas** bien reçu votre mail nous informant de votre absence au stage, en attente d'un justificatif

- **M. M'HAYA Youssef** bien reçu votre mail, nous ne sommes pas destinataires des décisions de la commission de discipline et notre ex-représentant n'a pas fait remonter l'information, nous allons nous renseigner pour savoir à partir de quelle date vous serez à nouveau disponible pour faire vos rattrapages
- **M. BOURKOUNE Ahmed** demande prise en compte
- **M. HANTLAOUI Mohamed** vous êtes classés D4 sous réserve de modification
- **M. SAEZ François** bien reçu votre mail

INDISPONIBLES

ATTENTION POUR LES INDISPONIBILITÉS DE MOINS DE 15 JOURS. MOINS DE 10 JOURS L'INDISPONIBILITE SERA REFUSEE. DESIGNATIONS PRISES EN COMPTE SOUS RESERVE DE L'APPLICATION DU REGLEMENT.

- **M. SAHNOUNE Sammy** 04/09/2022 au 11/09/2022
- **M. KARA ALI Abess** 27/08/2022 au 28/08/2022
- **M. JAMALI Youssef** 17/08/2022 au 02/04/2023
- **M. COLOMBO Stephan** 03/09/2022 au 04/09/2022
- **M. COLOMBO Stephan** 10/09/2022 au 11/09/2022
- **M. DJELASSI Sofian** 17/08/2022 au 16/10/2022
- **M. VAROQUEAUX Gabriel** 28/08/2022
- **M. LAURENT Adrien** 22/08/2022 au 27/08/2022
- **M. LAURENT Adrien** 09/09/2022 au 17/09/2022
- **M. DE CASTRO Silva Loïc** 18/09/2022
- **M. CHFIRA Norddine** 21/08/2022 au 04/09/2022

TELEPHONE CONTRAIREMENTS

M. AJJANI Rachid contrairement Seniors et Jeunes 06.73.86.35.55